

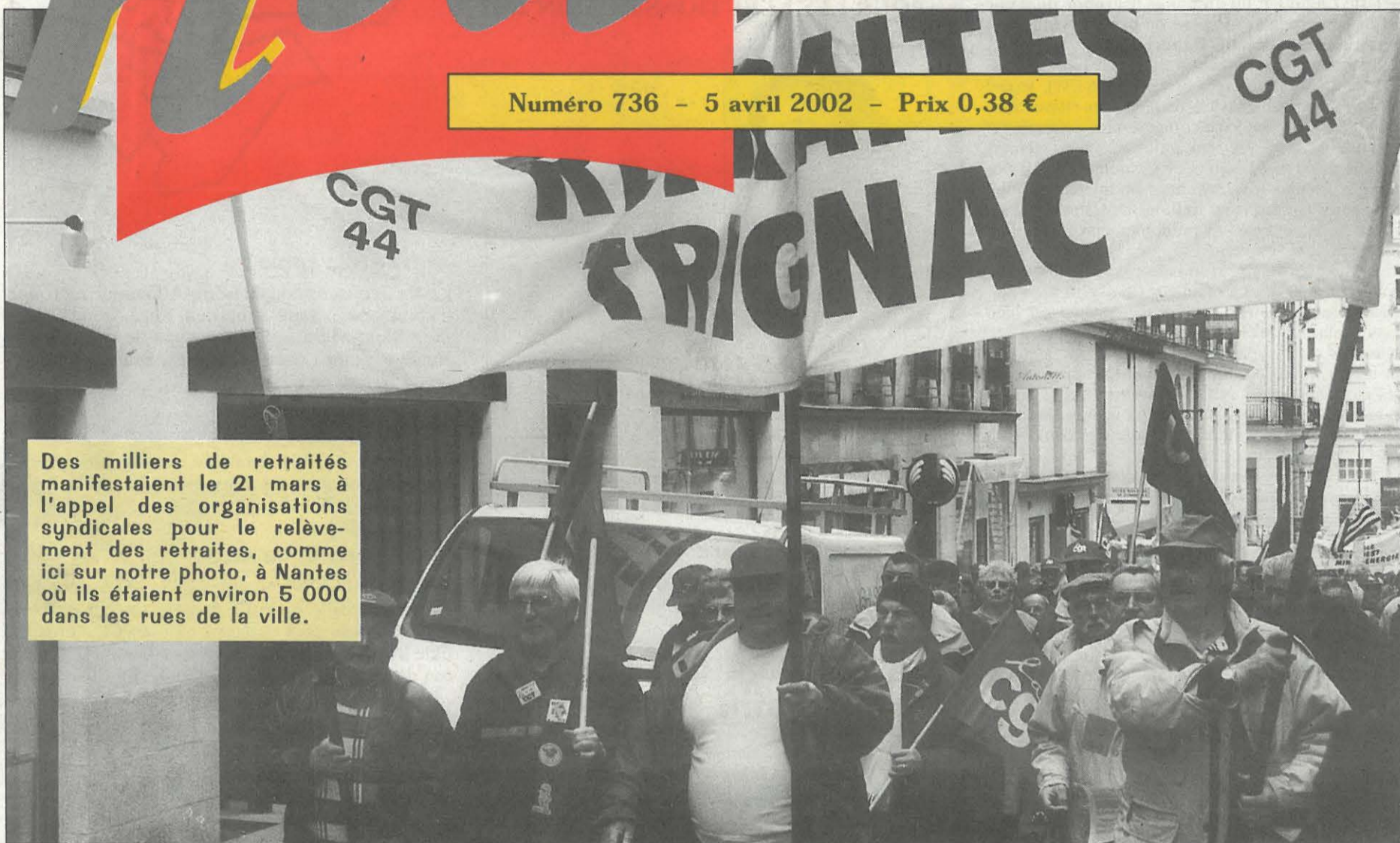
nla

LES NOUVELLES DE LOIRE-ATLANTIQUE

Bimensuel édité par la
Fédération de Loire-Atlantique
du Parti Communiste Français

Numéro 736 - 5 avril 2002 - Prix 0,38 €

Des milliers de retraités manifestaient le 21 mars à l'appel des organisations syndicales pour le relèvement des retraites, comme ici sur notre photo, à Nantes où ils étaient environ 5 000 dans les rues de la ville.



Vite lu

Notre numéro 736 traitera de l'actualité politique à quelques semaines de l'échéance présidentielle.

Des renseignements utiles avec le vote par procuration, nous irons découvrir la 4^e circonscription de Loire-Atlantique et reviendrons sur les déclarations qu'ont suscitées les événements horribles d'Auchan Saint-Herblain.

Nos pages centrales : le supplément à NLA distribué à 15 000 exemplaires sur Donges-Est.

Que faire d'utile, le 21 avril ?

Que peut-on faire d'utile à gauche, le dimanche 21 avril ? D'utile immédiatement, pour nous, pour le pays, pour la gauche ? On peut, bien sûr, exprimer son mécontentement à l'égard du gouvernement de la gauche qui cède aux pressions ultra libérales, par l'abstention ou par le choix d'un vote strictement protestataire.

Mais pour quel résultat ?

Par exemple, à quoi peut servir le vote Arlette Laguiller qui n'est pourtant – et elle l'a dit elle-même à la Mutualité – qu'un vote de protestation qui ne changera « rien à rien » ? Car le 22 avril au matin, comme d'habitude, elle disparaîtra de la scène politique. Elle le dit elle-même : dans tous les cas, quelle que soit l'issue du scrutin, elle refusera de prendre la moindre responsabilité. Elle refusera de choisir son camp, entre la droite et la gauche.

Heureusement qu'en 1997, les communistes, eux, ont choisi; sinon aujourd'hui, nous ne parlerions pas d'un danger à conjurer mais bien d'une réalité douloureusement vécue pendant les cinq années écoulées... Ce que nous avons été capables de faire, dans cette période, avec les limites évidentes dues à un rapport de force politique peu favorable – c'est le moins que l'on puisse dire – prouve que cela sert à quelque chose d'accorder ses suffrages aux candidats du Parti communiste.

Il ne suffit pas de prononcer des discours, de multiplier les déclarations tonitruantes et d'aligner les engagements sans jamais dire un mot des moyens de les tenir. Il faut tout au contraire, proposer des mesures concrètes aux décisions de notre peuple, qu'il pourra exprimer par son vote au premier tour le 21 avril.

C'est tout le sens de la candidature de Robert Hue, de la volonté des communistes, d'empêcher une dérive de la gauche vers la droite; de tout faire pour que la gauche reste bien à gauche; de peser, avec vous, de toutes leurs forces pour conduire le gouvernement et, s'il le faut, l'obliger, à être bien à gauche.

« Je veux tout faire pour battre la droite, dit Robert Hue, pour l'empêcher de prendre sa revanche sociale, car elle serait terrible pour vous et pour la France. Et pour battre la droite, il faut une gauche ambitieuse, offensive, bien à gauche.

Si le vote communiste le 21 avril pèse suffisamment lourd, alors cette perspective pourra s'ouvrir parce que le monde du travail et de la création sera plus fort. Car nous, les communistes, nous serons là le 22 avril au matin, sur le terrain, sur tous les terrains où se prennent les décisions qui concernent votre vie quotidienne et votre avenir. Nous serons là et comme toujours – l'histoire du parti communiste en témoigne – vous pourrez compter sur nous. »

Jean-René TEILLANT



Présidentielles

Le magot d'Arlette

Arlette Laguiller, ou du moins le groupe dont elle est la porte-parole, dispose de près de vingt millions de francs d'actifs financiers !

Cette étonnante information figure au Journal Officiel (édition 1999, pages 36 190 et 36 191), lequel publie régulièrement les budgets des formations politiques. Ce pactole se compose plus précisément de onze millions six-cent mille francs de valeurs mobilières de placement et de six millions de disponibilités. Depuis trois ans, avec les intérêts, on doit donc avoisiner les vingt millions de francs ou deux milliards de centimes (3 millions d'euros). Un bon paquet de Smic en vérité.

Ainsi LO boursicoté ! L'ami des pauvres n'est guère dans le besoin. L'expropriateur des « gros » est lui-même bien pourvu. L'ennemi du système est bien dans la place, c'est le moins qu'on puisse écrire.

Alors que tous les partis tirent le diable par la queue, lui-même laisse dormir des sommes appréciables. Ses électeurs apprécieront. Les autres aussi. Quand le mandataire de cette secte négocie avec son banquier les meilleurs placements, qui des deux rit le plus ? Les deux, sans doute.

En fait, cette révélation est doublement symbolique du double discours de ces professionnels de la « Révolution ».

Vote par procuration : mode d'emploi

Une demande de procuration se fait auprès du Tribunal d'Instance, ou du commissariat, ou encore de la gendarmerie. Elle se fait sur place, accompagnée ou non de la personne qui sera chargée de la procuration, ou bien encore par écrit si impossibilité justifiée de se déplacer. Le mandataire de la procuration doit être électeur sur la commune. Aucun délai n'est imposé pour demander une procuration, mais attention aux délais postaux.

Une procuration peut être donnée soit pour un seul scrutin, soit pour l'ensemble des scrutins organisés sur une année. Pour les procurations établies pour un seul scrutin, les électeurs suivants sont concernés :

1. les électeurs dans l'impossibilité d'être présents dans leur commune d'inscription, le jour du scrutin. Il faut pour cela fournir une attestation délivrée par l'employeur ou son représentant, ou par le maire de la commune pour les forains, ou par le médecin traitant de la station thermale pour les curistes, ou par les présidents des associations ou des fédérations pour les sociétaires et les sportifs ;
2. les invalides au taux minimum de 85 %, les accidentés du travail au taux minimum de 85 %, les personnes âgées ou infirmes bénéficiant d'une prise en charge pour aide d'une tierce personne – les personnes qui assistent les invalides, vieillards ou infirmes indiqués ci-avant – les femmes en couches, les malades, les infirmes et les incurables qui, en raison de leur état, seront dans l'impossibilité de se déplacer le jour du scrutin ;
3. les électeurs qui partent en vacances, sur présentation d'un justificatif (autorisation d'absence de l'employeur au titre des congés annuels, billet de congés payés de la SNCF, contrat de location saisonnière, réservation hôtelière, facture d'achat d'un voyage, attestation du maire de la commune de villégiature). Attention, les électeurs qui partent soit en vacances dans un lieu proche de leur bureau de vote, soit en week-end ne peuvent pas prétendre à une procuration. Dans le cas d'un congé dans une résidence secondaire, il pourra être admis une copie d'une demande de congé ou d'un formulaire de réexpédition du courrier par la poste.

LEGISLATIVES 2002

Regard sur la 4^e circonscription

(source INSEE, recensement population 1999)

LES CANDIDATS PRÉSENTÉS PAR LE PARTI COMMUNISTE POUR LES ÉLECTIONS DE JUIN 2002 :



Titulaire :

Yann VINCE,

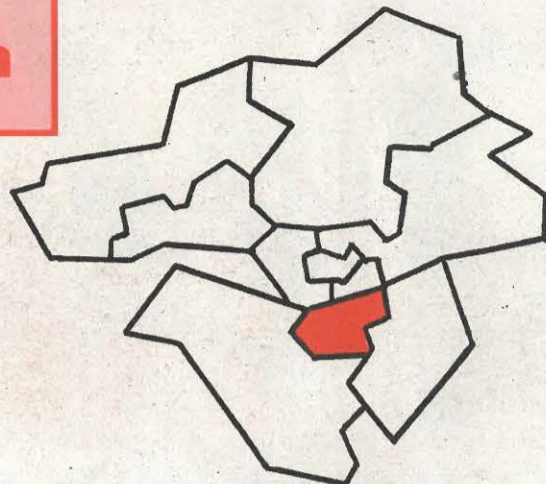
48 ans, Cadre territorial, adjoint au Maire de Rezé, Conseiller communautaire à la Communauté Urbaine de Nantes.



Suppléante :

Sara NOUVEAU,

25 ans, Assistante sociale, Conseillère municipale à Bouguenais.



Sa géographie

La 4^e circonscription de Loire-Atlantique regroupe 9 communes : Saint-Sébastien, Rezé, Bouguenais, Pont-Saint-Martin, Saint-Aignan-de-Grand-Lieu, Bouaye, Saint-Léger-les-Vignes, Brains et la partie du X^e canton à Nantes.

Sa population

Elle est de 103 571 habitants, son évolution a été conséquente entre les deux recensements de l'INSEE (+9,10 %).

Sa population active

Elle est de 42 794 hommes et femmes dont une grande majorité travaille dans le secteur tertiaire (77,4 %) pour 16,3 % dans l'industrie. L'Aérospatiale avec son unité à Bouguenais demeure le fleuron de l'industrie de cette circonscription.

Son taux de chômage

Il est inférieur à beaucoup d'autres circonscriptions 11,4 % dont 9,7 % pour les hommes et 13,2 % pour les femmes.

Sa pyramide des âges

Montre 4 grandes classes d'âge quasiment égales en poids.

Les jeunes de moins de 19 ans représentent 26,3 %.

Les 20 / 39 ans 28,2 %.

Les 40 / 59 ans 26,3 %.

Les + de 60 ans 19,2 %.

Son économie

Est en majorité concentrée dans sa partie Nord (Rezé-Bouguenais-Saint-Sébastien). Le développement de son habitat pavillonnaire a amené une nouvelle forme d'économie dans la partie la plus au sud et à l'ouest de la circonscription.

Politiquement parlant

Les élections législatives de mai 1997 avaient donné les résultats suivants :

PCF	3 364 voix	7,5 %
PS	19 135 voix	42,64 %
LO	1 431 voix	3,19 %
VERTS	1 413 voix	3,15 %
DROITE	10 144 voix	22,61 %
FN	3 892 voix	8,67 %

Au second tour, Jacques Floch (PS) retrouvait facilement son siège à l'Assemblée nationale.

Les candidats présentés par le Parti Communiste Français.

Question d'aujourd'hui à Yann VINCE

Le carnet de commande d'Airbus Industrie n'a jamais été si garni et dans le même temps, la direction du groupe annonce des restrictions d'emplois. Comment peut-on en arriver là ?

Yann VINCE : L'un des fleurons de l'industrie métallurgique dans l'agglomération nantaise est situé au cœur de la 4^e circonscription : il s'agit du groupe aéronautique EADS, ex-Aérospatiale. Alors que la réussite technologique et commerciale de l'entreprise a conduit à une croissance de 15 % pour le chiffre d'affaires, le groupe annonce depuis quelques mois des suppressions d'emplois. Les événements du 11 septembre sont même arrivés à point nommé pour justifier une stratégie qui, de fait, est bien antérieure à cette date. Dès mars 2001, la direction du groupe, constructeur d'Airbus et d'Ariane notamment, annonçait 3 000 suppressions d'emplois !

L'objectif des principaux actionnaires (le groupe Lagardère et Daimler-Chrysler) est, clairement, de revoir à la hausse les résultats financiers. Ce qui compte dans cette logique, c'est avant tout la valorisation boursière de l'action qui a déjà monté de 25 % en un an ! Cela se traduit par une politique féroce de réduction des dépenses salariales, de déréglementation, d'externalisation du travail...

Il est clair qu'il y a tout à craindre d'une politique de regroupements capitalistes internationaux où le critère de rendement financier, de « valorisation actionnariale » l'emporte sur toute autre considération.

Le développement d'un tel secteur d'activité appelle d'importants financements, des coopérations et des partages à l'échelon international. Il n'y a aucune fatalité à soumettre l'avenir de nos entreprises aux marchés financiers. Cela nécessite des choix politiques volontaristes pour cela.

LES NOUVELLES DE LOIRE-ATLANTIQUE

Bimensuel édité par la
Fédération de Loire-Atlantique
du Parti Communiste Français

mla



**AVEC «DONGES-EST» NOUS FAISONS LE CHOIX DE L'EMPLOI,
DE L'AMELIORATION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA SECURITE**

Photo André Bocquet

Dans les années qui viennent et pour une longue période, nous allons être confrontés à une augmentation très importante de la masse des marchandises transportées à l'échelle de la planète. Si l'on veut maîtriser les flux de marchandises, pour que cela se traduise par un développement économique porteur d'emplois stables et par une préservation et une amélioration de l'environnement et de la sécurité, il est nécessaire de s'y préparer et de prendre aujourd'hui des décisions dans ce sens.

Cela veut dire développer de manière suffisante les infrastructures ferroviaires et portuaires qui sont de véritables alternatives à la route.

La plupart des pays européens ont bien compris ces enjeux et ils sont en train de développer leurs ports de manière importante.

L'augmentation de la capacité ferroviaire de la France est en cours depuis 1997, sous l'impulsion du Ministre Jean-Claude Gayssot, de même que le développement des grands ports français. Il sera nécessaire que ces efforts s'intensifient pour répondre à ces défis.

Mais il reste qu'aujourd'hui, une course contre la montre est engagée, car si notre pays ne dispose pas rapidement de capacités portuaires suffisantes, nous serions dans une situation difficile.

Les trafics maritimes et les emplois partiraient vers les autres ports européens qui nous renverraient, en masse, les marchandises par la route.

Ils auraient l'activité économique, les emplois stables et nous, la pollution, l'insécurité routière, les emplois précaires. Or, nous avons la chance, avec le Port autonome Nantes/Saint-Nazaire, de disposer d'un outil qui peut permettre de maîtriser ces situations en alliant développement économique et emploi, avec amélioration de l'environnement et sécurité. Cela ne se fera qu'à condition qu'il dispose rapidement de nouveaux quais et espaces portuaires pour faire face à la saturation actuelle de certains de ses sites et pour accueillir les nouveaux trafics.

C'est pour cela que les Communistes soutiennent l'extension des quais à Nantes-Cheviré et le projet de «Donges-Est».

LE PORT AUTONOME NANTES/SAINT-NAZAIRE AU CŒUR DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DU GRAND OUEST

C'est aussi une pièce maîtresse de la politique portuaire nationale

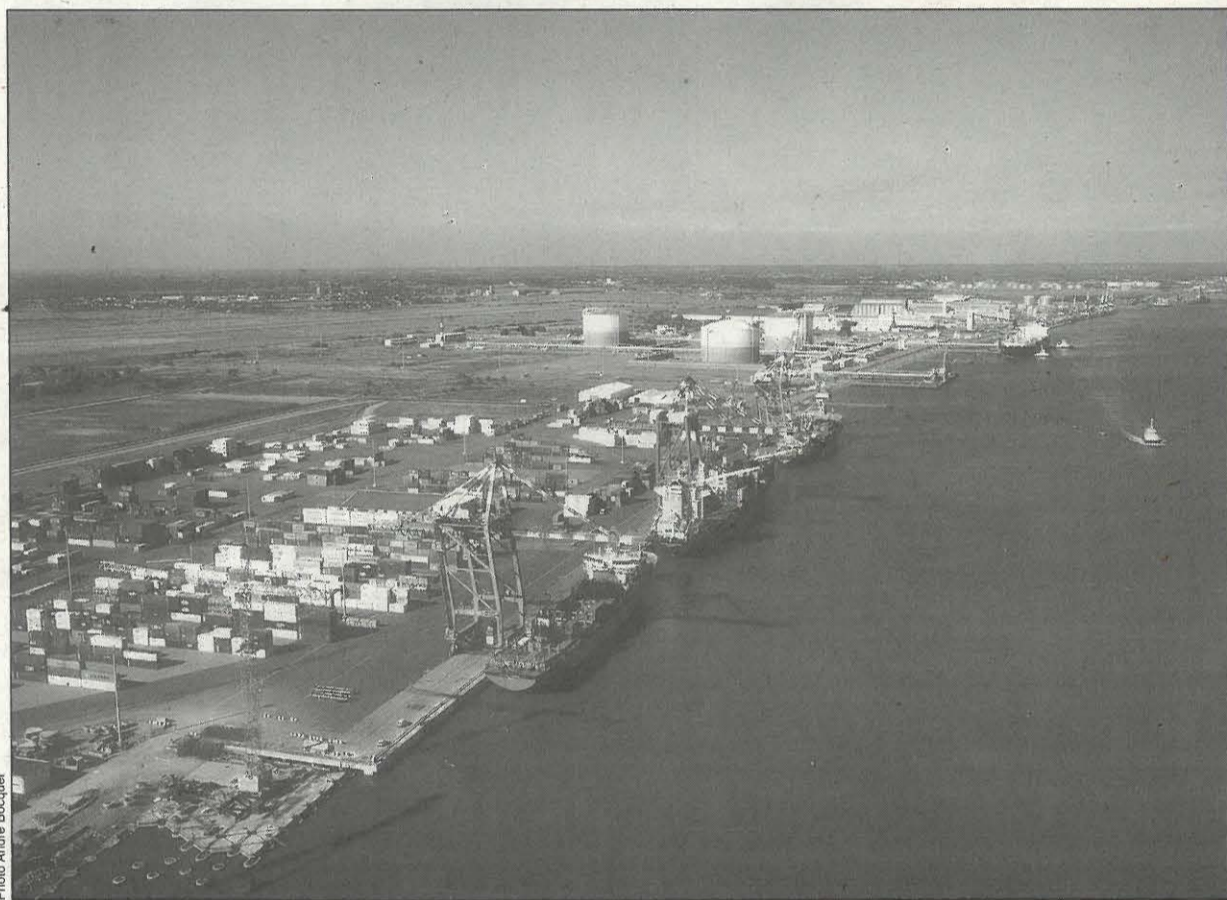
Lutte contre l'effet de serre : c'est le transport maritime le plus efficace

Il est utile de rappeler que le navire est le moyen de transport le moins polluant et le moins consommateur d'énergie à la tonne transportée.

L'objectif attribué au développement portuaire par le gouvernement est de satisfaire les besoins de transports dans le respect des objectifs liés à la sécurité, à la réduction des nuisances et à la lutte

contre l'effet de serre qui est aujourd'hui l'un des problèmes essentiels auxquels est confronté l'humanité.

C'est aujourd'hui une véritable alternative de transport à la route pour les grandes quantités de marchandises.



Nantes/Saint-Nazaire : Le 1^{er} port de la façade atlantique génère 25 000 emplois dans la Région

Avec plus de 30 millions de tonnes par an depuis 1998, le Port Nantes/Saint-Nazaire est le port qui a connu le plus fort développement depuis une quinzaine d'années. Il est aujourd'hui le 4^e port français et le premier port de la façade atlantique.

C'est un établissement public qui emploie plus

de 700 personnes et dont l'impact économique correspond à 25 000 emplois dans la Région dont 3 000 pour le seul traitement des trafics.

C'est aussi 1,7 milliards d'euros (11 milliards de francs) de valeur ajoutée et 503 millions d'euros (3,3 milliards de francs) d'excédent brut d'exploitation.

Un port généraliste et multisites

Composé d'une quinzaine de sites spécialisés répartis sur 3 grands secteurs :

▣ Le secteur nantais, port de fond d'estuaire, où passent plus de 3 millions de tonnes (plus que Brest ou St Malo), où est situé le port à bois mais également de nombreuses marchandises comme le sucre, les engrais, les ammonitrates ou les produits sidérurgiques. Plus de 600 navires montent au port de Nantes chaque année.

▣ Le secteur nazairien, port en bassins avec écluses, lié aux Chantiers et aux activités

nécessitant des eaux calmes. Sa situation ne permet pas d'envisager une extension.

▣ Le secteur Donges-Montoir, port rapide en eau profonde où transite pratiquement 70% du trafic portuaire, est découpé en terminaux spécialisés : terminal sablier, terminal roulier (accueil des Citroën et Peugeot fabriquées en Espagne), terminal à containers, terminal gazier, terminal agroalimentaire, poste à liquide, terminal charbonnier, postes pétroliers.

Charbon : 500 camions/jour en moins sur la route

Le trafic de charbon pour la centrale de Cordemais évolue chaque année entre 1,3 million de tonnes et 3 millions de tonnes, selon les conditions climatiques.

Quand la centrale de Cordemais tourne à plein régime, il lui faut 15 000 tonnes de charbon par jour.

Il est acheminé entre Montoir et Cordemais par barges sur la Loire.

1 barge = 5 000 tonnes = 500 camions en moins sur la route.

A savoir aussi :

1 emploi portuaire génère entre 8 et 10 emplois :

- 1 dans le transport terrestre
- plus de 6 dans le secteur industriel
- plus de 1 dans les services aux particuliers et à la consommation

40 millions de tonnes en 2010 : des perspectives importantes

Le Port de Nantes/Saint-Nazaire est un élément structurant de notre région. La Région des Pays de la Loire est une région en accroissement démographique important. C'est la 4^e région industrielle française. Les entreprises régionales (y compris les PME/PMI) sont de plus en plus exportatrices. La progression au classement à l'export place les Pays de la Loire en 6^e position par rapport aux autres régions françaises (11^e place en 1994).

Les prévisions relativement sérieuses prévoient un trafic portuaire annuel à 40 millions de tonnes en 2010, à condition toutefois que le port dispose rapidement de nouveaux espaces.

FAIRE FACE A LA SATURATION ET ACCUEILLIR DE NOUVEAUX TRAFICS

Certains sites des ports sont d'ores et déjà en limite de saturation. C'est particulièrement le cas aujourd'hui à Montoir, sur le site qui accueille l'agroalimentaire et différents vracs industriels. Les dernières extensions possibles ne suffiront pas à régler le problème, d'autant plus que cette saturation concerne non seulement les quais, mais aussi les espaces en arrière qui pour les entreprises et le stockage.

**Le port est ouvert
24h sur 24
et 7 jours sur 7
pendant 362 jours
sur 365**

Cependant, si le port travaille, cela veut dire que les réceptionnaires doivent travailler nuits et week-ends, les routiers doivent travailler nuits et week-ends, les lieux de réception des routiers doivent travailler nuits et week-ends, etc..., etc...



Photo André Boquet

De nouvelles règles de qualité et de sécurité vont s'imposer

Pour des raisons de qualité et à juste titre, des directives européennes sont prévues pour mettre fin à la manutention sur les mêmes sites et les mêmes installations que les produits alimentaires (par exemple du soja) et non alimentaires (ex : le ciment). Il faudra donc très rapidement disposer de nouveaux sites pour reporter les produits industriels actuellement traités à Montoir.

De même, après l'accident du 21 septembre à Toulouse, il y a de nombreuses demandes de séparation des activités différentes, ce qui supposera aussi de nouveaux espaces.

L'augmentation attendue de la circulation des marchandises va se faire, certes sur les containers et il y a des possibilités d'extension sur le site TMDC (Montoir), mais la plus forte progression est attendue sur les transports de vracs industriels et alimentaires qui sont, eux aussi, facteurs de forte valeur ajoutée. Pour les accueillir, un nouveau site est indispensable.

Tous les grands ports européens développent leurs infrastructures portuaires

Leurs extensions et nouveaux sites sont, sans commune mesure, avec ce qui se fait dans notre région.

Dans la plupart des ports européens, on assiste depuis plusieurs années à des travaux d'extension considérables (Hambourg, Rotterdam, Bilbao, Anvers...).

2 exemples :

- **Bilbao** (27 millions de tonnes/an) est en train de remblayer des millions de m³ dans l'estuaire de la rivière Ria des Ibaizabal pour réaliser 14 km de quais et des milliers de m² de terre-plein
- **Anvers** (131 millions de tonnes/an), après avoir mis en service depuis 1996 plus de 7 km de quais, c'est aujourd'hui une darse (bassin) et d'importants espaces portuaires, en cours de réalisation sur la rive gauche de l'Escaut, un projet d'une superficie de 4 360 ha, 5,3 km de quais et qui va être équipé de 30 à 40 engins de levage (grues, portiques, etc...). Une autre tranche est prévue pour être mise en service à l'horizon 2010 pour le creusement d'un nouveau bassin permettant 10 km de quais supplémentaires.

DONGES EST : PLUS UN INSTANT A PERDRE

C'est en effet une urgence pour transférer les vracs industriels actuellement traités à Montoir pour permettre la poursuite du développement de l'agroalimentaire et pour recevoir de nouveaux trafics.

Un projet modeste mais utile

La Première tranche de Donges-Est, c'est 500 m de quais et 51 hectares d'espaces portuaires, c'est à dire une toute petite partie des 18 000 hectares de marais de l'estuaire. C'est aussi une route d'accès éloignée des maisons et un raccordement à la voie ferrée. Une grande partie de cette réalisation se fera sur un remblai réalisé par le port autonome il y a 25 ans. Il est envisagé **une extension possible** de cette première tranche, mais uniquement en fonction des besoins, sans prévision de date de réalisation et qui sera soumis, comme cette première tranche, à enquête publique.

Le meilleur des sites étudiés

L'analyse des différents projets (6 au total), appuyée sur un certain nombre de critères tels que : les besoins réels, les caractéristiques nautiques, les coûts de réalisation, les conséquences sur l'hydrologie estuarienne, sur la faune, la flore, la modification paysagère, a amené à considérer que le site de Donges-Est était celui qui répondait le mieux au croisement de ces différents éléments.



Photo André Bocquel

Quelles conséquences sur l'environnement ?

L'installation d'un site portuaire à Donges-Est a quelques conséquences en matière de biologie et d'écologie. La référence aux différentes études dignes de ce nom démontre que ces conséquences sont minimes et en grande partie compensées par les mesures compensatoires (record à battre ! les mesures compensatoires représenteront 10 % du coût du projet) :

- ✓ Pas de conséquences hydrauliques et sédimentaires.
- ✓ Pas de conséquences irrémédiables sur la végétation. Une seule plante protégée (la pulcaire commune) dont l'habitat se situe en dehors de l'aménagement projeté.
- ✓ Quelques conséquences sur les micro-organismes qui se trouvent par ailleurs en grande quantité dans l'estuaire de la Loire.

L'effet «Donges-Est» sur ces organismes est très minime.

✓ Quelques conséquences sur la nidification d'oiseaux existants en grandes quantités dans tout l'estuaire. Ils vont être amenés à se déplacer de quelques dizaines de mètres et les mesures compensatoires vont grandement faciliter leur réimplantation.

✓ Un déplacement de vases non polluées, proches des teneurs naturelles avec des taux en métaux inférieurs au niveau 1 (référence GEODE), préconisé par le Ministère de l'Environnement.

Il faut aussi relativiser la suppression de vasière et roselière qui vont d'ailleurs être reconstituées (mesures compensatoires Port autonome).

Les incohérences des Verts

Depuis de très nombreux mois, les Verts combattent le projet de développement du port avec des arguments qui, souvent, ont peu de choses à voir avec la réalité.

Ils ne sont d'ailleurs pas à une contradiction près. Ainsi, dans leur journal, ils expliquent que le développement du port n'est pas nécessaire et quelques chapitres plus loin qu'il faut rechercher d'autres sites... comprenez qui pourra...

Pour nous, nous retiendrons que l'on ne peut s'affirmer, comme ils le font, pour le développement de l'emploi et s'opposer à tous les grands projets de développement du département. Nous soulignerons aussi, mais est-ce un hasard, qu'ils dépensent beaucoup d'énergie contre cet établissement portuaire public.

Enfin, une chose est claire pour nous, c'est que développement économique et protection de l'environnement doivent marcher ensemble. On n'améliorera pas la qualité de la vie des gens sur un champ de ruines industrielles.

DONGES-EST c'est aussi 250 emplois directs de plus et 1 300 emplois nouveaux dans les activités industrielles.

Vracs industriels : de quoi s'agit-il ?

Il s'agit de la tourbe, de la bentonite, du coke de pétrole, du ciment, du gypse (résidu de la centrale de Cordemais), etc... actuellement effectués à Montoir.

Mais c'est aussi : les phosphates, le sable, le clinker (servant à fabriquer le ciment), les trafics de recyclage (la ferraille, le vieux papier, le minerai de fer, etc...).

Il faudra bien aussi évacuer de nos régions les farines animales qui serviront de combustible pour certaines centrales thermiques.

Mais pour tout cela, il faut des quais et des espaces de stockage.

Donges-Est peut aussi permettre de développer le trafic, pour certains produits, par barge sur la Loire vers Nantes plutôt que par la route.

Le Parti Communiste Français et l'Association des Elus Communistes et Républicains de Loire-Atlantique se prononcent sans ambiguïté pour l'extension du port à Donges-Est pour l'emploi, l'environnement, la sécurité.

Barcelone : Jospin - Chirac

Bras dessus, bras dessous

EDF-GDF : à qui fera-t-on croire ?...

Au sommet de Barcelone, Jacques Chirac et Lionel Jospin ont donné leur accord à la privatisation d'EDF et de GDF. À qui fera-t-on croire que l'ouverture du capital de ces deux entreprises sera sans conséquence sur les tarifs et leurs missions de service public ? À personne !

Ce qui intéresse les financiers, ce sont les profits qu'ils peuvent tirer de deux entreprises publiques remarquables que le monde entier nous envie. Deux entreprises qui rapportent 2 milliards d'euros à l'État, chaque année. On comprend que cela suscite beaucoup de convoitises et qu'un tel trésor empêche de dormir ceux qui n'ont en tête que l'argent.

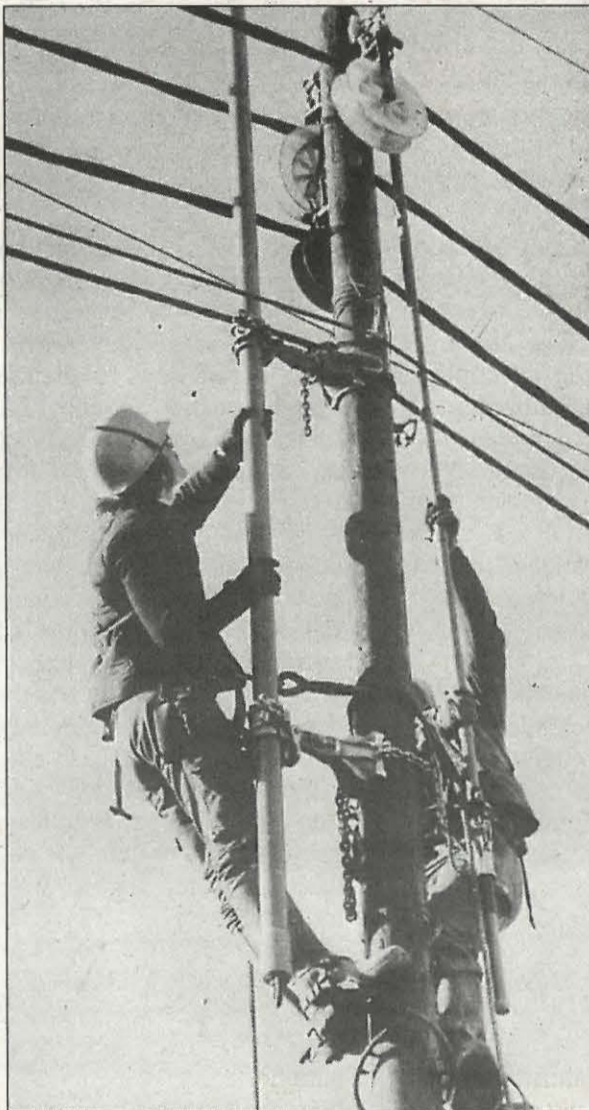
Ils rêvent de pouvoir faire avec EDF-GDF ce qu'ils ont entrepris à France Telecom. Ils rêvent de jouer au monopoly. On connaît le résultat : une dette colossale, des emplois menacés, des petits actionnaires spoliés...

Croyez-vous que cela aurait été possible si France-Télécom dépendait de la responsabilité d'un ministre communiste ? **La réponse est non !**

Il n'est que de regarder ce que Jean-Claude Gayssot a fait à la SNCF et à Air-France. Dans les deux cas, les entreprises publiques se développent. Dans les deux cas, plus personne n'ose évoquer franchement l'idée d'une privatisation, alors que dans les deux cas elle était à l'ordre du jour en 1997. À Barcelone, personne n'a d'ailleurs osé évoquer cette éventualité.

À Air-France comme à la SNCF, on a créé des emplois. 40 000 embauches à statut ont été réalisées à la SNCF ces cinq dernières années alors que 87 000 emplois y avaient été supprimés de 1984 à 1997.

Il faut préserver la filière électrique et gazière française. Il faut préserver EDF et GDF, et la solution existe pour leur développement international.



Certes, elles ont besoin de capitaux, de beaucoup de capitaux pour lutter contre leurs concurrents. *« Je propose, dit Robert Hue, qu'une nouvelle politique du crédit leur permette de bénéficier d'emprunt à taux très bonifiés, grâce à des aides publiques. Je propose un nouveau pôle public du crédit pour mener à bien de tels projets industriels ».*

RETRAITE :

c'est très grave

Au sommet de Barcelone, Jacques Chirac et Lionel Jospin ont donné leur accord à un allongement de cinq ans, d'ici 2010, de la durée des cotisations nécessaires pour prendre sa retraite et leur accord à la privatisation d'EDF et de GDF.

« C'est grave, dit Robert Hue. C'est très grave ! D'abord, sur la forme. Il est inacceptable – et je n'accepte pas – que des engagements aussi importants soient pris au nom de la France, sans que nos concitoyens en aient été préalablement informés ; sans qu'ils aient pu exprimer leur opinion ; sans que le Parlement ait été consulté. Qu'on ne s'étonne pas, avec de telles pratiques, de voir tant de Françaises et de Français se détourner de la politique. Qu'on ne s'étonne pas non plus de leur méfiance à l'égard d'une construction européenne qui est utilisée pour avaliser des choix que nos concitoyens refusent. Je les refuse aussi.

Je refuse l'allongement de cinq ans des cotisations parce que, compte tenu de l'allongement de la formation initiale, il aboutirait à des départs en retraite après 65 ans ! Vous parlez d'un progrès ! C'est d'un véritable recul de civilisation qu'il s'agirait. D'un recul qui effacerait d'un seul coup les 35 heures ! A quoi bon, en effet, réduire la durée du travail hebdomadaire si on vous oblige à travailler cinq ans de plus !

Je n'accepte pas davantage qu'on oblige les salariés à travailler plus longtemps, quand tant de jeunes connaissent le chômage et la précarité. Je ne l'accepte pas parce que je sais que l'on peut faire autrement. À condition d'avoir le courage de mettre à contribution les revenus de la finance. Savez-vous que les entreprises – pas les petites bien sûr – ont en stock 4 574 milliards d'euros d'actions et d'obligations (30 000 milliards de francs) qui, pour l'essentiel, échappent à l'impôt.

Je propose, pour les retraites et la protection sociale, une réforme révolutionnaire de la cotisation patronale. Il s'agit d'en moduler le montant, dans chaque entreprise, en fonction du rapport entre les salaires versés et les richesses créées, revenus financiers inclus.

Je propose sans attendre, une cotisation additionnelle sur les revenus financiers des entreprises et des banques, au même niveau que celle sur les salaires. Oui, on peut faire face aux problèmes nouveaux que pose la démographie. On peut le faire en ne mettant aucune entreprise sur la paille mais, au contraire, en favorisant les PME, PMI, les petits commerces et les artisans.

On peut le faire aussi parce que le plan d'urgence contre la précarité que je défends augmentera le nombre et le niveau des cotisations dans les caisses de retraites. L'allocation d'autonomie pour les jeunes de 18 à 25 ans aura le même effet, puisqu'elle leur permettra de cotiser dès 18 ans.»

NANTERRE : douleur et solidarité

Après la tragédie de Nanterre qui a coûté la vie à 8 élus municipaux et blessé 19, l'émotion était forte dans tout le pays.

Marie-George Buffet et Robert Hue, dans un communiqué de presse, ont tenu « à témoigner du choc et de la douleur des communistes. Les mots, devaient-ils déclarer, ne sauraient décrire le sentiment qui est le nôtre ».

Aux victimes et à leurs proches, aux Nanterriens, à Jacqueline Fraysse et à l'ensemble des élus de la ville, ils ont tenu à témoigner de leur douleur et de toute leur affection.

De nombreux messages de sympathie ont été adressés par les élus communistes et républicains du département aux élus de Nanterre.

Ça se passe chez nous

Agenda



■ Mardi 2 avril

Rencontre publique à Couëron. Salle de "La Fraternité" à 18 h 30.

■ Mercredi 3 avril

Rencontre-Débat avec Jean-Claude Gaysot à Saint-Nazaire. Salle "Jacques-Brel" à 20 h 00.

■ Jeudi 4 avril

Rencontre avec les jeunes sur le projet "Autonomie jeunesse". Foyer des jeunes travailleurs, bd Vincent-Gâche à 20 h 00.

■ Lundi 8 avril

Rencontre avec les cheminots à Nantes (SNCF). Salle de "La Moutonnerie" à 12 h 00.

■ Mardi 9 avril

Rencontre publique à Pornichet. Espace "Flammarion" à 19 h 00.

■ Mercredi 10 avril

Rencontre publique sur la ruralité à Missillac. Salle de "La Garenne" à 20 h 00.

■ Vendredi 12 avril

Banquet de la section du PCF à Saint-Herblain. Salle de "La Bernadière" à 18 h 30.

■ Jeudi 18 avril

Rencontre publique à Couëron. Salle du Mille Club "La Chabossière" à 18 h 30.

passé chez nous

AUCHAN Saint-Herblain :

Un acte sans aucune excuse

Après l'agression dont a été victime l'un des gardiens du magasin Auchan à Saint-Herblain, nous avons recueilli les réactions de Nadine Doré, Conseillère municipale de Saint-Herblain, habitant depuis 20 ans le quartier du Sillon de Bretagne, et de Gilles Bontemps, également Conseiller municipal de Saint-Herblain et Conseiller régional.

Leurs témoignages, sans concession, interpellent directement les collectivités publiques pour que de tels actes ne se reproduisent pas.

Nadine Doré: La violente agression subie par un gardien de l'hypermarché Auchan de Saint-Herblain est profondément révoltante. Je suis employée d'Auchan et très proche du collègue qui a vécu cet acte de barbarie et de ceux qui ont assisté impuissants, désemparés à cette violence. Nous sommes tous très profondément choqués, révoltés. Tout doit être fait pour rechercher et punir tous les auteurs de cette agression et créer les conditions d'éradiquer de tels actes de violence extrême.

Je suis une habitante du Sillon depuis 20 ans, j'ai toujours défendu le quartier, les jeunes que j'ai connus enfants, pour la plupart, avec les miens.

Dans la réalité de ces derniers jours, je me sens mal et déçue, mais je reste persuadée qu'il faut conserver l'espoir. Avec mes amis communistes, j'estime que cela passe par des moyens supplémentaires, au niveau de la police, de la justice, pour la protection de la population et la répression sévère de tous les actes de violence à autrui. Le quartier vaut la peine d'y vivre, je continuerai à combattre cette haine raciale qui s'accroît ces derniers jours.

Parallèlement, cela nécessite de traiter les racines du mal en développant une

politique de prévention, d'éducation, de formation et d'emploi. Nous proposons que les collectivités publiques déploient aussi davantage d'éducateurs de rues dans les grandes cités de l'agglomération et que l'Etat prenne toutes ses responsabilités en matière de sécurité publique et d'aide aux collectivités locales.

Je ne suis conseillère municipale que depuis l'année passée. Je n'ai pas une grande expérience politique, mais il faut absolument que nous travaillions avec tous les partenaires concernés pour enrayer cette violence qui a dépassé le cadre de la délinquance.

Gilles Bontemps, dans une déclaration, se disait partager la colère des habitants qui voient, à juste raison, dans cet acte ignoble, une escalade inquiétante de la violence dans l'agglomération. Tout doit être fait pour rechercher et punir tous les auteurs de cette lâche agression et créer les conditions d'éradiquer de tels actes de barbarie.

Il insistait sur les besoins supplémentaires nécessaires au niveau de la justice et de la police et sur l'importance du rôle de l'Etat en matière de sécurité publique.

Une date à retenir
dès maintenant

18-19 mai

La Fête des Nouvelles

La vignette
est à votre disposition
auprès des militants
communistes

Fête
des
Nouvelles
de
Loire-Atlantique
Journal
de la fédération
du Parti Communiste
Français

2 jours de fête

ENSEMBLE

18 et 19 mai 2002

Parc Paysager de Saint-Nazaire



Fête des Nouvelles

Journal de la fédération
du Parti Communiste Français

Le programme sera dévoilé dans
nos prochains numéros.

Abonnez-vous
aux Nouvelles
pour 60 francs
(9,15 euros)
pour l'année.

Vous recevez les Nouvelles, vous appréciez son contenu. Pour contribuer à sa parution, à son amélioration, abonnez-vous pour 60 francs l'an en adressant vos chèques libellés à l'ordre de PCF Fédération de Loire-Atlantique - 41, rue des Olivettes - 44000 Nantes



FSGT : 59^e Tour de Nantes

Le 59^e Tour de Nantes pédestre par relais, organisé par la FSGT se déroulera le dimanche 14 avril 2002 dans le centre de la ville.

Le départ de cette course est fixé à 9 h 30 (les engagements sont possibles, 4 relayeurs ou relayeuses jusqu'à 8 h 45). L'épreuve est ouverte aux licenciés ou non licenciés, de minimes à vétérans.

Pour tous renseignements : Fédération Sportive et Gymnique du Travail.

Tél. : 02 40 43 87 78

ou 02 40 53 13 60

ou 02 40 52 02 40